

PUBLIÉ LE 27/06/2025

Mitomycine Accord 10 mg, poudre pour solution injectable / perfusion ou voie intravésicale – [mitomycine]

Tension d'approvisionnement 31/05/2025

DCI

Mitomycine


Indications

- La mitomycine est utilisée dans le traitement palliatif des tumeurs.
- La mitomycine est administrée par voie intraveineuse dans le cadre d'une monochimiothérapie ou d'une polychimiothérapie cytostatique dans les cas suivants :
 - Carcinome gastrique métastatique avancé ;
 - Carcinome du sein avancé et/ou métastatique.
- Par ailleurs, la mitomycine est administrée par voie intraveineuse dans le cadre d'une polychimiothérapie, dans les cas suivants :
 - Carcinome bronchique non à petites cellules ;
 - Carcinome pancréatique avancé.
- Administration intravésicale pour la prévention des récurrences dans le cancer superficiel de la vessie après une résection transurétrale.

Laboratoire exploitant

Accord Healthcare France SAS

Observations particulières

- Situation à l'hôpital : Tension
- Mise à disposition exceptionnelle et transitoire d'unités de la spécialité Mitomycin Accord 10 mg Pulver zur Herstellung einer Injektions-/Infusionslösung oder einer Lösung zur intravesikalen Anwendung initialement destinées au marché allemand
-  Lettre d'information du laboratoire en date du 05/06/2025 à l'attention des professionnels de santé (27/06/2025)
- Date de remise à disposition prévue : courant aout 2025

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles de la vente et l'exportation du médicament par les autorités publiques 2016 a été publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L1521-30 et L1521-31 du Code de la Santé Publique